

ADEME
& VOUS

LE MAG

N°106 • JUIN 2017

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EN ACTIONS

TEMPS FORT P. 5

L'ÉCONOMIE DE LA
FONCTIONNALITÉ :
**UNE VISION NOUVELLE,
DES ACTEURS S'ENGAGENT**

DÉCRYPTAGE P. 2

« L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE :
UN LEVIER POUR
LES ENTREPRISES
ET LES TERRITOIRES »

RECHERCHE P. 4

L'EUROPE VEUT RÉCUPÉRER
SON VANADIUM

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

« L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE : UN LEVIER POUR LES ENTREPRISES ET LES TERRITOIRES »



MARC CHEVERRY,

DIRECTEUR ADJOINT ÉCONOMIE CIRCULAIRE
ET DÉCHETS DE L'ADEME

Les 27 et 28 juin prochain se tiendront à Paris les 3^{es} Assises de l'économie circulaire, organisées par l'ADEME. Leur objectif ? Favoriser la généralisation des bonnes pratiques, qui apparaissent désormais comme un levier de développement, y compris pour les entreprises et les territoires de toutes tailles.

Le concept d'économie circulaire, introduit dans la loi il y a deux ans, semble désormais bien installé dans les esprits; qu'en est-il dans les faits ?

Marc Cheverry : Je n'aurais pas présenté les choses dans ce sens car, côté « esprit », il reste utile de rappeler que l'économie circulaire ne se résume pas au réemploi et au recyclage, comme beaucoup le pensent encore. C'est une façon globale de transformer le triptyque production-distribution-consommation, avec à la clé de nouveaux modèles d'affaires, certes plus économes en ressources, mais surtout porteurs d'activité et de services nouveaux. Et ce sont précisément les expériences concrètes, menées par différents acteurs qui permettent aujourd'hui le mieux d'appréhender la richesse de ce concept. Plusieurs seront d'ailleurs présentées lors des

3^{es} Assises de l'économie circulaire, que nous organisons à Paris, les 27 et 28 juin prochain.

Ces Assises seront-elles différentes des précédentes éditions ?

Pour faire simple, on pourrait dire que les 1^{res} Assises, il y a trois ans, visaient avant tout à populariser le concept. Il y a deux ans, la deuxième édition visait l'initiation des démarches à partir de premiers exemples. À cette occasion, l'ADEME et l'Association des régions de France publiaient un guide méthodologique pour aider ces dernières à développer leur stratégie de territoire. Ce qui n'empêchait pas, bien sûr, plusieurs collectivités et entreprises de présenter, déjà, des démarches exemplaires. Cette fois-ci, nous vivons un moment charnière. Les régions doivent définir un plan régional d'action en faveur de l'économie circulaire, en lien avec le développement économique des territoires. Par ailleurs, des entreprises sont en train de faire de l'économie circulaire une arme stratégique pour conserver leur leadership sur leur marché. Certaines viendront d'ailleurs en témoigner. Le message que nous souhaitons faire passer en filigrane est le suivant : négliger aujourd'hui les opportunités de l'économie circulaire pourrait bien vous valoir, demain, un retard insurmontable sur vos concurrents. Deux ateliers déclineront ces approches : « Passer de l'action ponctuelle à la stratégie intégrée » et « Fédérer et renforcer le dynamisme sur les territoires ».

À quels impératifs stratégiques actuels des entreprises l'économie circulaire peut-elle répondre ?

Une entreprise leader intervenant sur un marché mature, en butte aux attaques permanentes de ses challengers, peut peiner à conserver ses clients comme à valoriser dans ses prix de vente ses efforts d'innovation. En passant de la commercialisation d'un bien à celle d'un usage, elle relève ce

double défi. Michelin, en vendant, pour l'instant aux professionnels, des kilomètres plutôt que des pneus, récupère une partie des bénéfices de ses travaux sur l'allongement de leur durée de vie tandis que ses clients, toujours équipés de produits en parfait état, font de substantielles économies de carburant. Xerox, en louant ses copieurs, se retrouve à la tête d'un stock d'actifs de grande valeur. L'entreprise est passée maître dans la conception de produits composés presque en totalité de composants standards, facilement remplaçables. Pour fidéliser ses clients, SEB, qui viendra parler aux Assises, vient de relancer la réparation, en misant notamment sur l'impression 3D pour éviter un stock pléthorique de pièces. Ajoutons que toutes ces entreprises limitent les coûts et les risques sur leur approvisionnement en matières premières, promis à des tensions croissantes.

Dans ce contexte, quel rôle l'ADEME a-t-elle à jouer ?

Il reste beaucoup à faire et à inventer, y compris sur des fondamentaux comme la prévention et la valorisation des déchets. L'ADEME va donc continuer à accompagner les pionniers en soutenant la recherche, à assurer le préfinancement des projets grâce notamment au Programme des Investissements d'Avenir et à optimiser l'effet de levier des expériences réussies, au travers d'événements comme les Assises. Pendant les prochaines Assises, nous allons aussi rendre publiques plusieurs études pour éclairer l'avenir, telles que le développement des objets connectés ou l'utilisation de l'impression 3D et des fab labs sur la réparation, ou l'étude des impacts économiques des démarches d'éco-conception dans l'entreprise. Tout cela sans oublier de rester à l'écoute des signaux les plus faibles en provenance de la société, car les ruptures sont toujours, par définition, à venir.

38

PROJETS INDUSTRIELS, DONT UNE PART ÉLEVÉE MOBILISANT DES PME, ONT ÉTÉ RETENUS POUR FINANCEMENT, POUR UN MONTANT D'AIDE DE 178,30 MILLIONS D'EUROS.

153

TERRITOIRES ZÉRO DÉCHETS ZÉRO GASPILLAGE QUI REPRÉSENTENT PRÈS DE 34 MILLIONS D'HABITANTS, S'ENGAGENT EN FAVEUR DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

8

NOUVEAUX CONTRATS "DYNAMIQUE RÉGIONALE EN FAVEUR DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE" ONT ÉTÉ SIGNÉS, ET 5 NOUVEAUX DEVRAIENT L'ÊTRE D'ICI À LA FIN 2017.

RESSOURCES STRATÉGIQUES

L'EUROPE VEUT
RÉCUPÉRER
SON VANADIUM

Le projet EXTRAVAN vient de confirmer la faisabilité de deux nouveaux procédés de récupération du Vanadium dans les résidus sidérurgiques. Peu connu, ce métal entre pourtant dans la composition des aciers spéciaux.



Connaissez-vous le Vanadium ? Ce métal, présent en faible teneur dans le minerai de fer, permet d'obtenir des aciers très résistants. À ce jour, l'Europe importe la quasi-totalité des 10 000 tonnes qu'utilise sa sidérurgie. Une situation d'autant plus regrettable que celui-ci est présent dans plu-

sieurs sous-produits non valorisés de ses fours métallurgiques. L'ADEME, dans le cadre du réseau européen ERA-MIN, a donc participé au financement du projet de recherche EXTRAVAN, coordonné par un centre de recherche suédois, le MEFOS, en partenariat avec le BRGM¹ français et un industriel finlandais. Son objectif ? Développer de nouvelles techniques de récupération. Le MEFOS a notamment travaillé sur un procédé préindustriel de grillage à haute température de résidus déjà enrichis à 10 % et le BRGM sur une méthode plus expérimentale d'extraction par le chlore, à partir d'une matière première plus pauvre. Dans les deux cas, le résultat s'est révélé concluant, avec des taux de récupération dépassant 90 %. « *Même si elles n'en sont pas au même stade de maturité, ces deux techniques sont complémentaires, pour exploiter toutes nos ressources*, explique Kathy Bru, ingénieure au BRGM. *Travailler en consortium resserré avec un industriel nous a permis de développer une solution en adéquation avec les contraintes opérationnelles, donc applicable en conditions industrielles. Pour l'emmenner jusqu'à ce stade, il est d'ailleurs question d'une suite à ce projet. La possibilité de produire le chlore nécessaire à partir de PVC usagé, validée au passage, constitue, pour ce projet, un atout supplémentaire.* »

1. Bureau des recherches géologiques et minières.

Plus d'infos :
> K.Bru@brgm.fr
> rachel.baudry@ademe.fr

Avec le fil d'actu, suivez l'info par courriel en vous inscrivant sur www.ademe.fr/ademeetvous-abonnement

Les appels à projets

INVESTISSEMENTS D'AVENIR

ERANET GEOTHERMICA

S'inscrivant dans le cadre de l'appel à projets européen GEOTHERMICA, cette démarche a pour objectif de promouvoir, dans le domaine de la transition énergétique et écologique, des filières industrielles performantes et compétitives. Il vise plus particulièrement à financer des projets de démonstrateurs et briques technologiques dans le domaine de la géothermie, afin de permettre le développement de cette filière.

Clôture : 24 novembre 2017

R&D

GESIPOL

Cet appel à projets porte sur la lutte contre les pollutions industrielles, la dégradation des milieux (sols, eaux souterraines, biosphère), la valorisation des ressources foncières constituées par les sites et sols pollués. Les deux axes principaux sont l'amélioration des modalités de dimensionnement et de pilotage des traitements et d'évaluation des performances ainsi que l'innovation et l'amélioration des techniques de traitement appliquées aux sols et aux eaux souterraines.

Clôture : 20 juin 2017

ÉNERGIE CSR

Cette démarche vise à soutenir la création d'unités spécifiques de production d'énergie à partir de combustibles solides de récupération (CSR). Son objectif est de susciter d'ici 2025 le développement de nouvelles unités spécifiques permettant la valorisation de 1,5 million de tonnes de CSR par an, soit un nouveau potentiel énergétique de 100 MW/an sur 10 ans.

Clôture : 27 septembre 2017

Consulter tous les appels à projets : www.ademe.fr/actualites/appels-a-projets

ÉCONOMIE DE LA FONCTIONNALITÉ : UNE VISION NOUVELLE, DES ACTEURS S'ENGAGENT

En phase avec les aspirations à plus de sobriété, des alternatives au modèle économique d'entreprise dominant existent pour concilier développement, emploi, bien-être des personnes et respect de l'environnement. Par la voie de la prospective comme de l'accompagnement d'entreprises et de territoires, l'ADEME s'est intéressée au modèle encore émergent d'économie de la fonctionnalité. Une voie très prometteuse, pour les entreprises et les collectivités territoriales comme pour les citoyens-consommateurs.

À lire dans ce dossier

ZOOM SUR...
Opération collective, actionner les bons leviers
P. 8

REGARDS CROISÉS
Sortir de sa zone de confort pour tout réinventer
P. 9

REPORTAGE
Mobil Wood
La fibre fonctionnelle
P. 10

AVIS D'EXPERT
Susciter l'intérêt, accompagner puis capitaliser sur le retour d'expérience
P. 11



ÉCONOMIE DE LA FONCTIONNALITÉ

MOINS DE BIENS ET PLUS DE PERFORMANCE D'USAGE

Quel avenir pour l'économie de la fonctionnalité ? Durant plus d'un an et demi, l'ADEME a travaillé sur ce nouveau modèle économique avec le laboratoire d'intervention et de recherche ATEMIS, en collaboration avec de multiples acteurs très impliqués sur ce sujet. Une exploration concrète qui débouche sur une vision prospective positive en 2050 et de nombreuses pistes de réflexion.

Imaginons une économie où il ne s'agirait plus, pour un maraîcher, de vendre uniquement ses légumes, mais de proposer aux habitants, avec d'autres acteurs locaux, un accompagnement pour se nourrir sainement ; où des revenus supplémentaires seraient générés par les gains de performance sur la santé des consommateurs, sur la réduction du gaspillage et de la pollution des sols, mettant fin à la logique consistant à produire toujours plus. Figurons-nous un monde où le principe ne serait plus de vendre des équipements de conférence, mais de prendre



Avec le fil d'actu, suivez l'info par courriel en vous inscrivant sur www.ademe.fr/ademeetvous-abonnement

150

DIRIGEANTS ENVIRON SE SONT DÉJÀ PEU OU PROU LANCÉS DANS L'ÉCONOMIE DE LA FONCTIONNALITÉ.

intégralement en charge la gestion des réunions, en mettant les technologies ad hoc à la disposition des clients ; mais surtout, en leur garantissant la performance du travail collectif. Un monde où les entreprises seraient rémunérées sur les gains de valeur ajoutée, sur les économies de ressources naturelles et sur le progrès social ; où chacun ne concevrait plus ses offres tout seul, mais en étroite coopération avec les intéressés... Ce monde, c'est celui de l'étude prospective de l'ADEME : la vision d'un modèle économique durable basé sur le déploiement de l'économie de la fonctionnalité.

DES SOLUTIONS TOURNÉES VERS UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

« Cette économie repose sur la vente d'une performance d'usage et non plus sur la vente de biens, explique Claire Pinet, animatrice Économie de la fonctionnalité au service Consommation et Prévention de l'ADEME. Son intérêt est de fournir aux entreprises, aux individus ou aux territoires des solutions intégrées de services et de biens qui promettent une moindre consommation de ressources matérielles et naturelles dans une perspective d'économie circulaire, un accroissement du bien-être des personnes et un développement durable des territoires. »

À ce titre, elle intéresse particulièrement l'ADEME. La vision prospective présentée montre la cohérence et l'intérêt de ce nouveau modèle économique, humaniste, durable, créateur d'emploi et de lien social. « Plutôt que de se pencher exclusivement sur le cycle de vie des produits, notre approche a privilégié la création de valeur fondée sur la valeur servicielle de l'offre, sur ses effets positifs, directs ou indirects pour les citoyens et pour le tissu local », souligne Claire Pinet. Impliquant une coproduction entre le prestataire et le bénéficiaire, cette nouvelle économie repose sur la mobilisation des compétences de chacun et sur une organisation pertinente, dans un climat de confiance. Elle s'appuie aussi sur la coopération des acteurs du territoire – entreprises, collectivités et société civile – et suppose généralement des solutions de financement et de gouvernance novatrices.

OPÉRATIONS COLLECTIVES, CLUBS ET ATELIERS POUR PROGRESSER

Depuis 2013, l'Agence a lancé plusieurs appels à projets, dans le cadre du développement de l'économie circulaire. En PACA, en AURA, en Alsace, dans les Pays de la Loire ou en Île-de-France, elle soutient plusieurs opérations collectives d'accompagnement d'entreprises désireuses de faire évoluer leur modèle. Elle appuie aussi des clubs territoriaux, dédiés à l'animation de réseaux d'acteurs impliqués, et l'Institut européen de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération, au niveau national. L'institut anime des réflexions avec les clubs et de nombreux autres acteurs, tout en développant des ressources et des formations sur l'économie de la fonctionnalité et de la coopération. Des ateliers thématiques de recherche opérationnelle sont notamment proposés.

À consulter
> www.ieefc.eu/

DES MOYENS À MOBILISER

Pour transformer cette vision en réalité, l'étude de l'Agence identifie six grands défis à relever : mettre en œuvre des politiques de développement durable ne dissociant pas les dimensions environnementale, sociale et économique ; être en capacité d'évaluer ce qui fait valeur pour les différents acteurs (un effet, une ressource...) ; créer les conditions de diffusion de l'innovation sociale ; développer des dynamiques de coopération et d'engagements réciproques entre les acteurs ; faire évoluer conjointement les modes de consommation, les pratiques citoyennes et les modes de production ; articuler les dynamiques servicielles et de gestion du cycle de vie des biens. Si le chemin à parcourir est encore long, l'ADEME se donne les moyens d'amorcer le changement aux côtés d'autres acteurs engagés en soutenant des projets d'entreprises et de territoires.

OPÉRATION COLLECTIVE

ACTIONNER LES BONS LEVIERS



Éclairer, former, accompagner : tels sont les leviers actionnés par l'ADEME en Auvergne-Rhône-Alpes, afin d'offrir à l'économie de la fonctionnalité une chance de s'épanouir. Avec des résultats plus que positifs.

Encore confidentielle, l'économie de la fonctionnalité ? Plus tout à fait, dans le sud-est de la France, en tout cas... Sur le territoire d'Auvergne-Rhône-Alpes, une soixantaine d'acteurs du monde économique s'investissent déjà concrètement dans cette démarche. À

l'origine de cette évolution, une volonté conjointe de l'ADEME et du Conseil régional de faire avancer résolument cette thématique. « Nous étions à la croisée des chemins. Il était nécessaire de favoriser la montée en compétence des acteurs et la création d'une offre pour

DÉCOUVRIR OU PROLONGER L'EXPÉRIENCE

Créé dans le prolongement d'une opération collective menée en 2015 avec 11 entreprises de la région PACA avec le soutien de l'ADEME, le club Cap EF a ouvert ses portes en 2016, afin notamment d'aider les entreprises impliquées à finaliser, jusqu'à la mise sur le marché, leurs offres en économie de la fonctionnalité et de la coopération. Aujourd'hui, la majorité d'entre elles sont ainsi encore accompagnées. Comme d'autres clubs similaires en France, Cap EF propose aussi un espace de rencontre, des ateliers collectifs et des formations. Sur son site, les néophytes peuvent même faire un test : « Est-ce fait pour moi ? »

qu'une demande apparaisse. Tout devait bouger en même temps », explique Florence Barbett, référente sur ce thème à l'ADEME Auvergne-Rhône-Alpes. Dans le cadre d'une opération collective baptisée ReliEF, lancée en juin 2014, trois grands leviers ont été identifiés et actionnés, avec l'appui du Centre international de ressources et d'innovation pour le développement durable (CIRIDD). Issus de bureaux d'études, six consultants ont d'abord été formés et sont aujourd'hui en capacité d'accompagner les entreprises jusqu'à l'expérimentation de ce nouveau modèle. Dans les CCI, les clusters et autres réseaux d'entreprises, une quarantaine d'« ambassadeurs » ont par ailleurs été sensibilisés, afin de pouvoir susciter l'intérêt de candidats potentiels. Enfin, une action collective a été lancée, réunissant plusieurs PME issues de secteurs très différents et prêtes à se lancer dans cette nouvelle démarche. Objectif : les aider à identifier les opportunités offertes, pour chacune d'elles, par l'économie de la fonctionnalité et les accompagner dans la définition de leur projet.

UNE OUVERTURE VERS DE NOUVELLES PERSPECTIVES

Un appui musclé, divisé en deux phases : d'abord un accompagnement individuel de l'entreprise, assuré par l'un des bureaux d'études formés, puis l'organisation de rencontres, animées par le CIRIDD

et riches d'échanges, avec les autres entrepreneurs engagés dans l'opération, au début, au milieu et à la fin de leur parcours. De quoi soutenir et suivre l'entreprise, pas à pas, dans une démarche structurée et individualisée. « Elle bénéficie en parallèle des retours d'expériences des entreprises qui cheminent en même temps qu'elle ; les interrogations et les succès des unes nourrissant les autres, dans un processus très vertueux », souligne Florence Barbett. À ce jour, neuf entreprises sont en cours d'accompagnement. « Nous savons que toutes les entreprises accompagnées n'aboutiront pas à la structuration d'une offre pérenne en économie de la fonctionnalité. Mais toutes nous disent que cette réflexion sur un modèle économique différent, ce questionnement transversal sur le fonctionnement des différents services de leur entreprise leur apportent un regard neuf et ouvrent des perspectives très intéressantes », remarque Florence Barbett. Ces précurseurs sont également conviés à participer aux réunions du club CLEF, lieu d'échanges favorisant la montée en compétences des acteurs et laboratoire d'innovations sur l'économie de la fonctionnalité. L'opération ReliEF s'est par ailleurs élargie à l'Auvergne, en 2016, avec l'opération dEFi qui vise à accompagner six entreprises auvergnates dans leur transition vers l'économie de la fonctionnalité. Une véritable dynamique est en train de naître dans la région.



AUGUSTIN OUTTERS,
PRÉSIDENT DU GROUPE DE
CONSTRUCTION SYLVAGREG



FABIEN PROUVOST,
ARCHITECTE FONDATEUR
DU CABINET ENVERGURE
ARCHITECTES



Tous deux sont membres du club
Noé, dédié à l'émergence des
nouveaux modèles économiques
dans la région Hauts-de-France.



SORTIR DE SA ZONE DE CONFORT POUR TOUT RÉINVENTER

Construire le moins possible... C'est paradoxalement l'ambition de l'architecte Fabien Prouvost et de l'entrepreneur en bâtiment Augustin Outters, associés, avec onze autres professionnels des Hauts-de-France, dans un projet fondé sur l'économie de la fonctionnalité et de la coopération. Explications.

Quelle est la nature de votre projet ?

Fabien Prouvost : À l'occasion du lancement d'un programme de construction d'habitat collectif, il s'agit de répondre à la demande d'un bailleur social désireux de développer la valeur ajoutée de son patrimoine, grâce à la création de nouveaux services, dans le cadre d'un écosystème coopératif. Cela implique par exemple la prise en compte des mètres carrés inoccupés et des gisements d'usage inexploités.

Augustin Outters : Ici, l'objectif est non seulement de maîtriser les coûts, mais aussi de créer les conditions du bien vivre ensemble. Une entreprise seule ne peut pas répondre à ce type de projet qui nécessite de construire des offres nouvelles et différenciantes, donc de mobiliser des ressources et des compétences très diverses. C'est pourquoi nous travaillons en coopération avec d'autres partenaires, avec qui nous sommes en confiance.

Vous partagez tous la même culture ?

F.P. : Les uns comme les autres, nous avons constaté les limites économiques

et environnementales du modèle de la construction actuelle et nous réfléchissons tous, depuis quelques années, à de nouvelles solutions plus qualitatives, moins coûteuses en matière et en espace. Nous nous sommes rendu compte qu'ensemble, avec un objectif commun, nous pouvions décupler les possibilités et proposer des réponses globales.

A.O. : Architecte, client final, paysagiste, thermicien, spécialistes de la maintenance ou de la médiation sociales... Plus on met de parties prenantes autour de la table, plus tôt on le fait, plus on se donne de chances d'avancer dans la bonne direction.

Quelles difficultés devez-vous surmonter ?

F.P. : Ce qui est pertinent pour l'utilisateur ne l'est pas forcément pour le donneur d'ordres. Cela nécessite de bien analyser les différents éléments, de les pondérer et d'en tirer une synthèse pour proposer un projet cohérent. Par ailleurs, une solution valable ici ne l'est pas obligatoirement ailleurs. Il faut veiller à bien territorialiser les réponses.

A.O. : Il est aussi incontournable de réfléchir à de nouveaux financements, par exemple, mais aussi à la redistribution de la valeur. Comment chacun sera-t-il rémunéré ? Quel est le prix de la médiation sociale ? Tout est à réinventer. Mais surtout, nous avons besoin d'expérimenter ces nouveaux modèles et de rencontrer des collectivités prêtes à jouer le jeu, des donneurs d'ordres capables de faire un pas de côté pour explorer des voies nouvelles. Leur participation et leur adhésion sont indispensables pour réussir ensemble.

Quels bénéfices tirez-vous de l'expérience ?

F.P. : Nous avons complètement transformé nos méthodes de travail pour nous rapprocher de celles d'un fablab. Au sein du groupe, nous avons même dû inventer un nouveau métier : le garant de la coopération. C'est lui qui mesure les apports de chacun à l'intelligence collective...

A.O. : Sortir de sa zone de confort est passionnant. Nous ne savons pas encore où cela nous mènera, mais si nous n'essayons pas, nous ne saurons jamais !



Plus d'infos :
> A.OUTTERS@groupesylvagreg.fr
> contact@envergure-architectes.com

MOBIL WOOD

LA FIBRE FONCTIONNELLE



© Mobil Wood

Augmenter la performance d'un point de vente, c'est l'objectif visé par Mobil Wood, spécialiste du mobilier en bois pour les magasins, avec ses solutions d'aménagement intégré. Présentation.

Qui aurait pu imaginer tant de créativité nichée dans les fibres de bois d'une étagère ? Utiliser du bois français certifié PEFC, mettre en place un management basé sur l'intelligence collective, avoir recours à des entreprises d'insertion en sous-traitance, se faire évaluer AFAQ 1000NR... Tout cela n'était pas encore suffisant, pas assez innovant, pour le fabricant de mobilier de magasin Mobil Wood. Depuis trois ans, cette PME de 35 salariés, implantée à Cravant (Yonne) au cœur d'une Zone de revitalisation rurale, s'est aussi lancée dans l'économie de la fonctionnalité. « Essayer de sortir du lot, notamment dans le domaine environnemental, anticiper, cela fait partie de notre ADN. Nos clients sont d'ailleurs sensibles à ces efforts, explique Ève Mignolet, chargée des relations extérieures

de l'entreprise. Or nous savions qu'il nous restait des marges de progrès, en termes de transports et d'utilisation de la matière notamment. » Lauréat 2014 de l'appel à projets de recherche de l'ADEME axé sur les nouveaux modèles économiques, Mobil Wood a donc créé une nouvelle offre, Ecoglob, associant écoconception performante et services.

PLUS DE SERVICES ET MOINS DE SOUCIS

Conçue comme un jeu de construction, la gamme de mobilier se monte et se démonte facilement, sans colle ni vis, afin de privilégier le remplacement ou la rénovation des pièces usagées. Une présentation en kit qui favorise aussi la revalorisation des pièces en fin de vie. Quand la part du bois dans le coût total du meuble est de plus de 60 % pour une gamme classique, elle n'est plus que de 20 % pour Ecoglob. Sa durée de vie grimpe à 15,4 ans contre 7 ans pour une gamme classique. L'entreprise prévoit également de développer son offre d'économie de la fonctionnalité en proposant la location du mobilier et en prenant en charge des solutions d'aménagement des espaces commerciaux en vue d'augmenter la performance des points de vente. Une approche qui n'est plus simplement orientée

15,4 ans

C'EST LA DURÉE DE VIE D'UNE INSTALLATION DE MOBILIERS DE LA GAMME **ECOGLOB**, CONTRE 7 ANS POUR UNE GAMME CLASSIQUE.

2

MAGASINS DÉJÀ ÉQUIPÉS EN **ECOGLOB** APRÈS SA MISE SUR LE MARCHÉ CETTE ANNÉE.

vers des économies d'échelle ou de matières et qui prend à contre-pied la logique volumique du marché traditionnel. « Un cabinet spécialisé nous a aidés à analyser le cycle de vie de nos produits, ainsi que le coût de notre projet, et à identifier des pistes d'amélioration. Nous avons également fait des recherches avec le FCBA¹ pour améliorer nos process de fabrication et réaliser des prototypes. Tout cela a été financé par l'ADEME », détaille Ève Mignolet. Rentable, le concept est également susceptible d'ouvrir de nouveaux marchés à Mobil Wood. En les libérant du souci récurrent de présenter aux consommateurs des espaces irréprochables, il répond en effet largement aux attentes des clients. « De plus, avoir la certitude que le mobilier leur sera racheté et qu'ils n'auront pas à se préoccuper de la manière de s'en débarrasser représente un autre bon point. » Mobil Wood ne s'interdit pas de repousser encore les limites de cette dynamique. « Quand nous aurons expérimenté ce modèle, nous chercherons sans doute à le faire évoluer », indique Ève Mignolet. Quand on a la fibre challengeuse...

1. FCBA : l'Institut Technologique Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement





© DR

**ANNE-MARIE
FRUTEAU DE LACLOS,**
COORDINATRICE ACTEURS
ET ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES
À L'ADEME DR PACA

« SUSCITER L'INTÉRÊT, ACCOMPAGNER PUIS CAPITALISER SUR LE RETOUR D'EXPÉRIENCE »

Entreprises, donneurs d'ordres ou collectivités : l'ADEME et ses partenaires aident déjà certains acteurs du monde économique à amorcer leur virage vers l'économie de la fonctionnalité. Avec quelle approche ? Réponse.



L'économie de la fonctionnalité n'est pas réservée à certaines niches. Elle concerne tous les acteurs de la vie économique, du consommateur individuel au grand groupe international en passant par la TPE, l'État ou la collectivité locale... Cependant, cette approche nouvelle, en rupture avec les modèles conventionnels, doit encore s'installer. C'est pourquoi l'ADEME essaie d'abord de mobiliser celles des collectivités locales et des entreprises qui sont déjà familiarisées avec l'innovation, et capables de se projeter dans le long terme parce qu'elles disposent d'une gouvernance stable, de moyens financiers et humains suffisants, notamment pour se lancer dans les études de marché nécessaires. Nous constatons aussi que la transition est pour l'instant plus facile à amorcer et à conceptualiser pour les acteurs de la production de biens

que pour ceux du service.

Par ailleurs, nous privilégions une approche à petits pas, en aidant au maximum les intéressés, afin de montrer que ces changements de paradigme sont faisables. N'oublions pas qu'en la matière nous en sommes encore au stade des prototypes. Nous comptons sur ces précurseurs pour nous offrir un retour d'expérience intéressant et pour devenir, ensuite, des ambassadeurs crédibles de la démarche. À leurs côtés, ces pionniers ont besoin d'autres partenaires – financiers, comptables, assureurs, juristes –, indispensables pour cadrer ces transactions inédites, repérer les responsabilités de chacun, inventer de nouvelles clauses de contrat, des types d'amortissements différents...

Il faut aussi former les acheteurs des grands comptes et des collectivités territoriales aux prises avec la rédaction d'appels d'offres et de cahiers des charges entièrement remaniés. Il reste des vannes à ouvrir... Un gros travail de sensibilisation est encore à faire. Cas concrets et témoignages à l'appui, il est ainsi important de multiplier les occasions de présenter le concept, de montrer ses atouts, de susciter l'intérêt... Puis d'accompagner d'autres volontaires, en s'adaptant à leur typologie propre. Ces efforts sont nécessaires pour sortir notre société de son impasse économique et environnementale. Ce modèle économique innovant a un autre avantage : il porte en lui un potentiel extraordinaire de mobilisation des équipes dans le cadre d'une dynamique fédératrice.



À L'INTERNATIONAL, LES SCIENTIFIQUES SE MOBILISENT

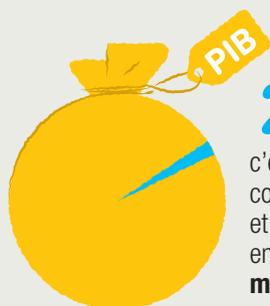
Les nouveaux modèles économiques dont l'économie de la fonctionnalité seront au cœur des échanges, lors de deux prochains colloques internationaux. Programmée par l'Institut des sciences du système, de l'innovation et de la recherche sur la durabilité, à l'université de Graz, en Autriche, entre le 20 et le 23 juin, la 2nd International Conference on New Business Models portera sur les nouveaux modèles d'entreprise orientés vers un développement durable. Organisée à l'Université technique du Danemark, à Copenhague, du 19 au 21 juin, la 9^e Conférence CIRP (Conference on Industrial Product/Service-Systems) se penchera sur les avancées dans la conception de systèmes de produits-services et sur la servicisation de l'offre industrielle.



Plus d'infos :
> Anne-marie.fruteaudelaclos@ademe.fr

LES 25 ANS DU PROGRAMME THÈSES ADEME

LA RECHERCHE EN FRANCE, QUEL BILAN ?



2,24%

c'est la part du PIB consacré à la recherche et au développement, en France, soit **47,9 milliards d'euros**



575 800 personnes

travaillent dans le secteur de la recherche en France, soit **417 100 équivalents temps plein (ETP)**



266 200 chercheurs

dont **104 300** dans le public et **161 900** en entreprise

ET LE PROGRAMME THÈSES ADEME ?

Depuis sa création en 1992, il contribue à la stratégie recherche de l'ADEME. L'objectif : former de nouveaux docteurs dans les domaines de la transition énergétique et écologique et développer l'expertise sur des sujets précurseurs.



50 à 60

nouveaux projets de thèses sélectionnés chaque année

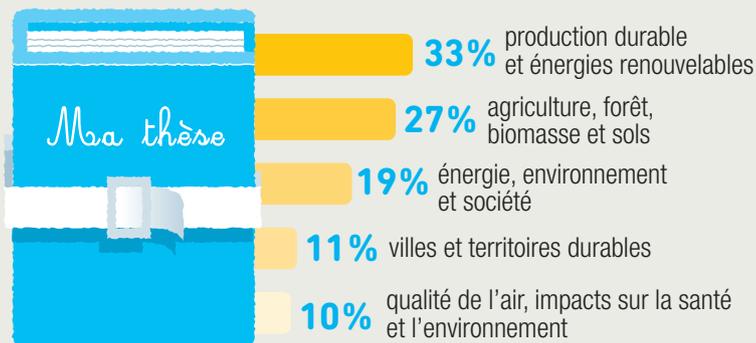


1 500

travaux de thèse ont été financés depuis 1992

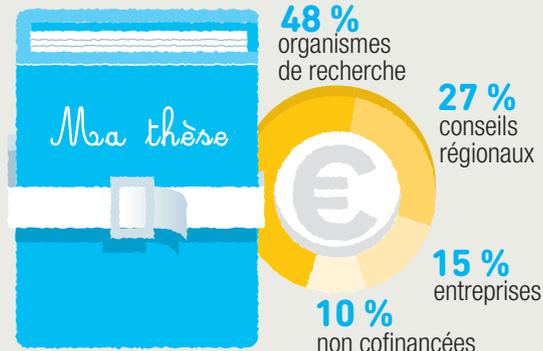
Thématiques de recherche

Travaux retenus en 2016



Répartition des partenaires externes

Cofinancement des thèses ADEME en 2016



OÙ ?

Au MuCEM de Marseille

POURQUOI ?

Sensibiliser le public à la question des déchets et favoriser les changements de comportements en présentant des démarches innovantes et parfois étonnantes du bassin méditerranéen

QUAND ?

Du 22 mars au 14 août 2017

QUELS PARTENAIRES ?

MuCEM, ADEME, avec le soutien de SUEZ et la société PELLENC



© MuCEM David Degner

EXPOSITION

« VIES D'ORDURES » AU MUCEM DE MARSEILLE

Du 22 mars au 14 août 2017, le musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MuCEM) questionne l'économie des déchets à travers son exposition « Vies d'ordures ». Un projet dont l'ADEME est partenaire.



Pour la première fois en France, le MuCEM de Marseille met en débat l'économie des déchets avec l'exposition « Vies d'ordures ». Ce projet a nécessité trois années de recherche. Chercheurs et vidéastes ont ainsi parcouru Casablanca, Naples, Marseille, Tirana, Istanbul, Le Caire ou Tunis pour observer comment les déchets y sont collectés, transformés puis traités. L'ADEME a par la suite été sollicitée par le MuCEM afin d'apporter les éléments techniques complémentaires à cette enquête ethnologique. « *Nous n'avons pas l'habitude de travailler avec des musées et, pour nous comme pour eux, cet accompagnement technique a été d'une grande richesse, précise Bernard Vigne. Par exemple, nous avons fourni au MuCEM un vocabulaire approprié et parfois complexe, ou encore des données chiffrées nationales et locales.* » Au-delà d'une exposition classique, « Vies d'ordures » met en lumière

7 À 10 MILLIARDS

DE TONNES DE DÉCHETS SONT PRODUITES DANS LE MONDE EN 2012 DONT 1,3 MILLIARD DE TONNES DE DÉCHETS MUNICIPAUX SOLIDES.

le rapport que chaque population du bassin méditerranéen entretient avec les déchets : tantôt de dégoût en découvrant les images des décharges, tantôt affectif avec les sacs plastique de notre enfance. Le déchet peut aussi être un objet d'art et devenir un symbole de nouvelle vie par l'économie qu'il peut générer. L'exposition vise à se questionner sur les modes de vie des populations, les modèles de consommation, de production et plus largement cherche à sensibiliser les visiteurs sur ces questions. Documents, vidéos et objets pointent à la fois les difficultés rencontrées face à la question des déchets, mais aussi les

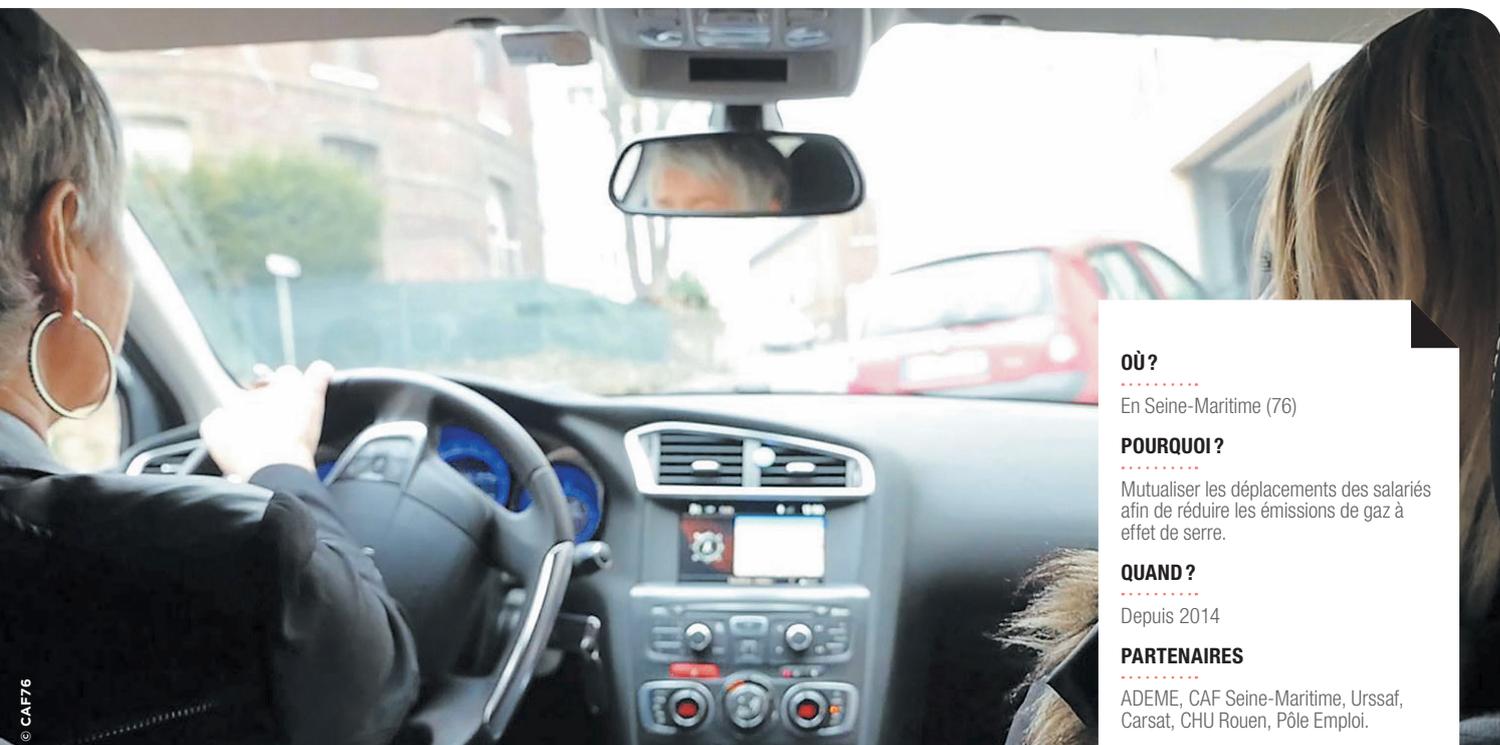
actions exemplaires menées dans les pays méditerranéens.

TOUR D'HORIZON DU DÉCHET

Pour comprendre cette économie du déchet, l'exposition s'organise en six sections : la section « Nommer – Mesurer – Classifier : dis-moi ce que tu jettes » qui livre un état des lieux global des déchets dans l'environnement et fait état des pollutions liées aux déchets, « Réparer – Jeter : petite histoire du déchet », « Ramasser – Collecter – Transporter – Stocker – Trier : les gestes des déchets » qui révèlent les technologies utilisées pour traiter les déchets au Caire ou à Istanbul, « Réemployer – Réutiliser – Recycler : l'atelier du déchet » à Tunis ou au Maroc, et enfin « Se mobiliser : les citoyens au défi des déchets ». « *“Vies d'ordures” nous interpelle par l'inventivité des recycleurs et les enjeux liés aux déchets* », conclut Bernard Vigne.



Plus d'infos :
> bernard.vigne@ademe.fr

**OÙ?**

En Seine-Maritime (76)

POURQUOI?

Mutualiser les déplacements des salariés afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

QUAND?

Depuis 2014

PARTENAIRES

ADEME, CAF Seine-Maritime, Urssaf, Carsat, CHU Rouen, Pôle Emploi.

ÉCOMOBILITÉ

EN SEINE-MARITIME, CAP SUR LE COVOITURAGE...



La CAF 76 a mis en place en 2014 une plateforme de covoiturage locale à destination de ses salariés. En 2016 les premiers résultats de ce dispositif sont encourageants. Explications.

Multiplication des déplacements professionnels, difficultés de stationnement, transports en commun limités... autant de raisons révélées par le Plan de déplacement entreprise qui ont conduit la CAF 76 à lancer en 2014 son propre site intranet de covoiturage. Cette plate-forme est développée par la société « 7ème Sens », spécialisée dans la mobilité durable des entreprises. Elle permet une mutualisation facile et sûre des flottes automobiles et des déplacements entre les différentes organisations du territoire (CAF de Seine-Maritime, Urssaf, Carsat, CHU Rouen, Pôle emploi) et propose à ses usagers la gestion partagée des véhicules professionnels

33 500

ONT ÉTÉ ÉVITÉS
GRÂCE À LA PLATEFORME
DE COVOITURAGE.

pour des rencontres ou réunions communes ou proches géographiquement, mais aussi pour des trajets domicile/travail partagés. La plateforme permet également de gérer son équipage afin d'optimiser la capacité du véhicule tout en garantissant, à terme, une place de parking dédiée au covoiturage. Cette expérimentation, récompensée le

2 février 2017 par les hautes autorités de la Sécurité sociale avec le Prix de l'innovation et du développement durable de la Sécurité sociale et accompagnée par l'ADEME Normandie, est déjà courtisée par d'autres collectivités. Mais la CAF 76 évalue et conforte son projet avant de déployer un « service public » dans sa version « stabilisée ». Fin 2016, déjà 249 salariés étaient inscrits sur un total de 692. Cette démarche a ainsi permis d'éviter 33 500 km en 4 mois. À terme, un déploiement en Normandie est prévu auprès de 20 000 salariés des secteurs sanitaire et social.



Plus d'infos :

> jean-marc.gohier@ademe.fr> karine.duvallet@cafseine-maritime.cnafmail.fr

En savoir plus :

> 7ème Sens : www.covoiturage-entreprise.com/Societe.html> Prix Ministère Innovation : http://actualites.ucanss.fr/actualites/accueil/prix_de_l_innovation_et_du_developpement_durable_2017_les_laureats

ÉNERGIE

STIMERGY, UNE START-UP À LA POINTE DU CHAUFFAGE NUMÉRIQUE



Récupérer la chaleur générée par les data centers pour préchauffer l'eau sanitaire d'un bâtiment ? C'est le pari relevé par la start-up grenobloise Stimergy, qui, en installant des salles serveurs écoresponsables, réconcilie transition énergétique et numérique. Le concept : Stimergy installe des salles serveurs directement dans les bâtiments, et récupère la chaleur dégagée par ses propres serveurs pour préchauffer l'eau chaude sanitaire du lieu. Dans le même temps, interconnectées par de la fibre optique, ces salles serveurs créent un centre de données distribué qui permet à la start-up de proposer aux PME des services sécurisés, compétitifs et à haute disponibilité de stockage ou traitement de l'information. Accompagnée par l'ADEME, Stimergy a été désignée lauréate de l'appel à projets « Transition énergétique en entreprise » pour deux projets en Rhône-Alpes : l'un dans le logement social à Échirolles (Isère) dont la réalisation est en cours, l'autre pour alimenter le Campus Minatec de Grenoble en eau chaude.



Plus d'infos :
 > olivier.gillet@ademe.fr
 > arnaud.guillen@stymergie.com

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

COACHCOPRO®, UNE PLATEFORME DÉDIÉE AUX COPROPRIÉTAIRES



Lancée par l'Agence parisienne du climat et soutenue par l'ADEME Île-de-France, la plateforme internet CoachCopro vise à accompagner les syndicats de copropriétaires dans les différentes étapes

de la rénovation énergétique de leur immeuble. Redéployé en 2016 en Bourgogne-Franche-Comté, cet outil concerne déjà plus de 90 copropriétés à l'échelle régionale. Gratuit et totalement indépendant, ce service Web est particulièrement simple d'utilisation. Après inscription sur la plateforme, les copropriétaires ont accès à une base documentaire très fournie sur des sujets comme l'audit énergétique, les travaux, les aides financières ou encore les énergies renouvelables. En parallèle, un conseil info-énergie est mis à disposition pour la relecture de devis, l'adaptation du cahier des charges ou encore le suivi de la consommation énergétique.



En savoir plus :
 > www.coachcopro.com



Plus d'infos :
 > jean-yves.richard@ademe.fr

Et aussi...



© Laurent Barbotin

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Wagabox® 1 : valoriser le gaz issu d'installation de stockage des déchets ménagers

En service depuis février 2017 à Saint-Florentin (Yonne), la Wagabox® 1 est la toute première unité de production de biométhane issu d'une installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND), ce mode de gestion concernant encore environ 40 % des déchets produits en France. Elle a fait l'objet d'un financement de l'ADEME dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA2). Cette installation unique au monde produit un gaz contenant 98 % de méthane, injecté directement dans le réseau de distribution de gaz naturel. Conçue et exploitée par la société grenobloise Waga Energy, la Wagabox® 1 fournira à terme 20 GWh d'énergie par an, de quoi alimenter l'équivalent de 3 000 foyers. Une deuxième unité sera mise en service dans l'Oise au mois de juin et une troisième dans le Gers en 2018. Waga Energy prévoit d'installer une centaine de Wagabox® dans le monde d'ici à 2025.



Plus d'infos :
 > mathieu.lefebvre@waga-energy.com

20

GWh

C'EST L'ÉNERGIE QUE FOURNIRA LA WAGABOX® 1 CHAQUE ANNÉE

PUBLICATIONS

+ ademe.fr/publications

TARIFICATION INCITATIVE DU SERVICE PUBLIC DES DÉCHETS

En France, pour financer le service public de prévention et de gestion des déchets, les collectivités ont le choix d'instaurer une redevance ou une taxe d'enlèvement des ordures ménagères. On parle de tarification incitative quand la redevance ou la taxe d'enlèvement des ordures ménagères inclut une part variable en fonction de la quantité de déchets produits. Cette plaquette a pour objectif de présenter les principaux résultats observés et les bénéfices induits de la mise en œuvre de ce dispositif, illustrés par des retours d'expérience afin d'inciter davantage de collectivités à mettre en œuvre une tarification incitative du service public des déchets.

À télécharger gratuitement sur <http://www.ademe.fr/tarification-incitative-service-public-dechets>

ENQUÊTE NATIONALE SUR L'AUTOPARTAGE - ÉDITION 2016

Cette étude menée en 2016 constitue une mise à jour de la première édition de l'Enquête nationale sur l'autopartage qui avait été réalisée en 2012 et constituait la première enquête d'envergure sur les usagers, usages et impacts de l'autopartage en France.

Ménée auprès de 2090 usagers abonnés à 20 services d'autopartage différents, elle montrait l'effet « déclencheur de multimodalité » de l'autopartage en boucle : l'autopartage permettait aux habitants des villes de s'affranchir de la voiture individuelle, de découvrir et de s'approprier d'autres modes de déplacement.

À télécharger gratuitement sur <http://www.ademe.fr/enquete-nationale-autopartage-edition-2016>



RENDEZ-VOUS SUR LE SITE INTERNET DE L'ADEME !

Retrouvez sur www.ademe.fr la version en ligne du magazine *ADEME & Vous*, la *Lettre internationale*, les lettres *Recherche et Stratégie*.



- **LETTRE INTERNATIONALE N° 40**
« Efficacité énergétique : des progrès à conforter »
- **LETTRE RECHERCHE N° 18**
« Retour sur quinze années de recherche sur l'hydrogène »
- **LETTRE STRATÉGIE N° 53**
« La fiscalité environnementale : un levier pour atteindre les objectifs environnementaux de la France »

FORMATIONS

Perfectionnement de l'achat public durable

Cette formation s'adresse aux agents de collectivités en charge des achats, cadres susceptibles d'impulser des démarches responsables dans leurs services.

Le 20 juin et le 24 octobre 2017 à Bordeaux
Gratuit.

Prise en main de l'outil Climat Pratic

Le public concerné par ce module est diversifié : chef de projet, chargé de mission PCAET, collectivité ou territoire porteur d'une démarche locale de développement durable, etc. Climat Pratic aide dans la structuration d'une démarche Climat-air-énergie. Cette formation facilite la prise en main de cet outil.

Le 27 juin à Metz
Gratuit.



Renseignements par mail :
> Inscription.formation@ademe.fr
Retrouvez toute l'offre de formation de l'ADEME sur <http://formations.ademe.fr>

MANIFESTATIONS DE L'ADEME

LE 27 JUIN 2017

Journée scientifique et technique « De quelles connaissances avons-nous besoin pour rafraîchir nos villes ? »

Lyon

Organisateur : ADEME

27 ET 28 JUIN 2017

3^{es} Assises de l'économie circulaire

Paris

Organisateur : ADEME

25 - 27 SEPTEMBRE 2017

Colloque national Énergie Industrie

Montrouge

Organisateur : ADEME



Retrouvez toutes les manifestations sur www.ademe.fr/manifestations

Avec le fil d'actu, suivez l'info par courriel en vous inscrivant sur www.ademe.fr/ademeetvous-abonnement

ADEME & VOUS 20, avenue de Grésillé BP 90406 - 49004 Angers Cedex 01



Directrice de la publication Valérie Martin - **Rédactrice en chef** Catherine Séguin-Jacques - **Photo de couverture** Istock - **Conception et réalisation** Citizen Press - **Réf. 10096 - Juin 2017** - ISSN 1957-1992 (imprimé) - ISSN 1955-2742 (en ligne) Imprimé par Imprimerie Vincent sur papier Reprint 40 % pâte FSC/60 % pâte recyclée, avec des encres végétales

